

# ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE EUROPÉENNE

Doc. n° 19 (2è Rév.)  
1960 - 1961

---

## PROPOSITION DE RESOLUTION

présentée par  
M. CARCASSONNE

Libéris

relative aux répercussions sur les pays associés d'outre-mer de certains évènements survenus dans un Etat tiers africain.

---

L'Assemblée Parlementaire Européenne,

- Consciente de la responsabilité qui lui incombe dans le développement harmonieux d'une politique d'association entre l'Afrique et l'Europe ;
- Persuadée que ce développement doit s'accomplir dans un esprit d'égalité et de solidarité ;
- Profondément émue des dramatiques évènements qui se déroulent en Union Sud africaine ;
- Réaffirme solennellement sa fidélité au principe de la non-discrimination raciale défini dans la Charte des Nations Unies et dans la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

31 mars 1960.

APE 3518

Library Copy

